



Divorce ?

Division  
des biens ?

Garde  
des enfants ?



Pension  
alimentaire ?

Etc.

**Vous êtes aux prises avec la violence ?  
Vous avez besoin de conseils juridiques ?**

**Consultations gratuites**

avec une **avocate spécialisée en droit de la famille**



**Aucun  
critère  
financier !**

Pour plus d'information, visitez :  
[www.aocvf.ca/service-juridique](http://www.aocvf.ca/service-juridique)

# Services en droit de la famille

Gratuit | Aucun critère financier | Partout en Ontario

Le Centre de services juridiques pour femmes francophones de l'Ontario et les organismes qui soutiennent les femmes aux prises avec la violence peuvent vous soutenir dans vos démarches en vous offrant différents services.

## Information juridique

- Réponses à des questions juridiques générales
- Explication des lois et du fonctionnement des tribunaux
- Explication de vos droits et de vos obligations
- Orientation vers d'autres ressources

## Conseils juridiques sommaires

- Réponses en langage clair à vos questions légales
- Application de la loi à votre situation personnelle
- Conseils juridiques adaptés à vos démarches
- Révision de documents
- Limite de 4 heures par usagère

Dans certaines régions de l'Ontario, vous pouvez aussi avoir droit à un service de soutien et d'accompagnement à la Cour de la famille.

[www.aocvf.ca/service-juridique](http://www.aocvf.ca/service-juridique)

